



REPUBLIQUE DU BURUNDI

Agence de Développement
du Burundi | ADB



N/Réf : ADB/2343/2023

TERMES DE REFERENCE POUR LE POSTE DE CHEF DE SERVICE AUDIT INTERNE

1. Information sur le poste

Titre : Chef de Service Audit Interne

- Niveau du poste : Chef de Service (Expert)
- Lieu d'affectation : Bujumbura
- Durée du contrat : trois (3) ans avec 6 mois d'essai
- Entrée en fonction : immédiatement

Date limite de dépôt des candidatures : le 06 octobre 2023 à 15 h.

2. Contexte

Créée par décret N°100/255 du 15 novembre 2021, l'Agence de Développement du Burundi a pour mission générale de promouvoir et de faciliter les investissements locaux et étrangers, ainsi que les exportations. Elle a pour missions spécifiques de :

1. Promouvoir l'investissement et l'exportation ;
2. Mener des études et réaliser des prospections et recherches pour identifier les opportunités d'investissement ;
3. Réaliser des études des projets d'investissement à vendre aux investisseurs ;
4. Concevoir les réformes des politiques, du cadre légal et institutionnel, en vue de l'amélioration du climat des affaires, de la promotion des investissements et des exportations ;
5. Immatriculer toute personne physique ayant la qualité de commerçant, toute société commerciale, ainsi que toute succursale de société étrangère et en assurer le suivi ;
6. Assurer la coordination des mécanismes de facilitation d'investissements ;
7. Développer les capacités professionnelles et entrepreneuriales des burundais en général et en particulier les femmes et les jeunes pour augmenter leur compétitivité au sein de l'économie nationale ;
8. Participer aux négociations des accords bilatéraux, régionaux et multilatéraux sur la promotion et la protection des investissements et investisseurs menés par le Ministère en charge des affaires étrangères ;



9. Appuyer le Gouvernement dans l'élaboration et la mise en œuvre de la politique nationale d'investissement, de la planification du développement économique et industriel ;
10. Interpeller les administrations sur les cas de non application ou mauvaise application des lois ou réglementations en rapport avec la promotion des investissements, des exportations et du développement économique ;
11. Informer les investisseurs nationaux et internationaux sur les opportunités d'investissement et d'exportation au Burundi, les accompagner dans toutes les démarches nécessaires à leur bonne installation et conduite de leurs affaires ;
12. Recevoir et instruire les dossiers de demande d'éligibilité aux avantages et différents régimes prévus par le code des investissements et en assurer le suivi-évaluation.

2. Fonctions et attributions

Le Chef de Service Audit Interne a pour mission de coordonner les activités des Auditeurs, sous la supervision directe du Directeur Général et d'assurer le bon fonctionnement de ce service. Il évalue, systématiquement et périodiquement, le niveau de maîtrise de toutes les opérations de l'ADB. Il formule des recommandations pour aider les autres services à réaliser leurs objectifs et augmenter la performance opérationnelle collective. Il exerce ses fonctions de Chef de Service conformément au décret N°100/255 du 15 novembre 2021 portant création, missions, organisation et fonctionnement de l'Agence de développement du Burundi.

Dans cette optique, il a pour tâches spécifiques de :

- a. Coordonner les activités du service Audit Interne ;
- b. Etablir le plan d'audit annuel ;
- c. Réaliser les missions d'audit dans les services/cellules de l'ADB ;
- d. Formuler des recommandations aux services/cellules audités pour améliorer leur fonctionnement ;
- e. Examiner les procédures mises en place dans les services/cellules de l'ADB pour s'assurer de leur exhaustivité et de leur cohérence, et veiller à leur bonne application ;
- f. S'assurer que les mesures correctrices qui ont été convenues avec les services/cellules audités sont bien mises en place ;



- g. Transmettre les constats au responsable du service/cellule concerné pour lui permettre de remédier aux dysfonctionnements et réserver une copie du Rapport au Directeur Général ;
- h. Etablir à la fin de l'année un rapport d'activité sur les travaux d'audit effectués et le transmettre à la Direction Générale de l'ADB.
- i. Exécuter les tâches lui confiées se trouvant dans le plan stratégique de l'ADB et toute tâche lui confiée par ses supérieures hiérarchiques ;

3. Profil recherché

- ✓ Être de nationalité Burundaise ;
- ✓ N'avoir pas encouru une sanction pénale de 6 mois ou plus, et n'avoir pas été révoqué de la fonction publique, ou de la magistrature, ou des forces de Défenses Nationale ou de la Police Nationale ;
- ✓ Être capable de travailler en équipe et/ou individuellement ;
- ✓ Avoir des compétences dans la conduite des travaux d'audit ;
- ✓ Avoir des compétences dans l'évaluation des patrimoines.
- ✓ Justifier d'une expérience pertinente de 5 ans dans les domaines d'audit et contrôle de gestion des entreprises ou institutions publiques et privées ;
- ✓ Justifier d'une maîtrise des nouvelles technologies de l'information et de la communication
- ✓ Avoir une très bonne capacité rédactionnelle en français, ainsi qu'une expérience pertinente dans la rédaction des rapports
- ✓ Être capable de travailler sous pression ;
- ✓ La connaissance de l'anglais constitue un atout.

4. Formation

- Niveau de diplôme exigé : Un Diplôme de Master en Audit et contrôle de gestion, (BAC + 5)
- Formation(s) souhaitée(s) : Economie, comptabilité, gestion ou finances.

5 Modalités de dépôt de candidatures

- Documents à présenter :
 - Un curriculum vitae détaillé et actualisé ;
 - Une lettre de motivation ;
 - Un diplôme certifié conforme à l'original ;
 - Les certificats et/ou attestations ;



- L'attestation d'équivalence pour les diplômes obtenus dans les universités étrangères.
- Tout autre document pouvant faciliter la présélection.
- L'ADB se réserve le droit de vérifier les informations fournies par les candidats ;
- Seuls les candidats présélectionnés seront contactés pour l'examen et/ou l'interview ;
- La participation est ouverte tant aux candidats de l'interne qu'à ceux de l'extérieur ;
- Les dossiers déposés ne seront pas remis ;
- Pli : fermé portant mention de poste adressé au Directeur Général de l'ADB et déposé à la réception de l'ADB sis à Mutanga Nord, Immeuble Asharif, Boulevard MWEZI GISABO, Tél : 22275996 ou transmis à l'adresse ci-après : e.mugisha@investburundi.bi

Fait à Bujumbura, le 21/09/2023

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE DE
DEVELOPPEMENT DU BURUNDI**

Didace NGENDAKUMANA

